

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2024-2025



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°24 - publié le 22 Janvier 2025





COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°21

Réunion électronique du 20/01/2025

Présents : MOMBARD Martine, REBOULLET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

HORAIRES

| Catégories | Horaire Légal | Plages Autorisée |
|------------|----------------|----------------------|
| U7 | Samedi 10h00 | Samedi 09h30-11h00 |
| U9 | Samedi 13h30 | Samedi 12h30-15h00 |
| U11 | Samedi 10h00 | Samedi 09h30-11h00 |
| U13 | Samedi 13h30 | Samedi 12h30-15h00 |
| U15 | Dimanche 10h00 | Dimanche 09h30-11h30 |
| U17 | Samedi 15h00 | Samedi 14h00-16h00 |
| U20 | Samedi 15h00 | Samedi 14h00-16h00 |

Horaire Légal : C'est l'heure officielle qui est affichée, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire négocié : C'est l'heure qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.





En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

FEUILLES DE MATCH -Rappel de l'article 75 des Règlements Sportifs du District

ARTICLE 75 : Feuille de match (si non utilisation de la F.M.I.).

La feuille de match sera fournie par le club visité.

Elle sera retournée, dans tous les cas, dans les 12 heures suivant la rencontre par l'équipe qui reçoit à la commission des championnats et coupes Séniors par mail (competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr) pour les équipes Séniors, Vétérans et Foot Diversifié ou la commission des compétitions des championnats et coupes jeunes (competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr) pour les équipes Féminines et Jeunes.

Sont pénalisés d'une amende :

- Tout retard dans l'envoi de la feuille de match, amende doublée en cas de récidive,
- Toute feuille de match incomplètement renseignée ;

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Référence demande autorisation :

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence :
PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS

Tournois autorisés :

FC GOUBETOIS :

- U11 le 08 Mai 2025,
- U13 le 08 Mai 2025.

RC TOURNON TAIN :

- U7 Futsal le 23 Février 2025,
- U9 Futsal le 22 Février 2025,
- U11 Futsal le 23 Février 2025,
- U13 Futsal le 22 Février 2025.





U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

PREPARATION PHASE PRINTEMPS :

Pour la phase printemps qui débutera le 15 Mars 2025, la Commission souhaite mettre en place les plateaux selon le schéma suivant :

- Niveau 1 : Plateaux composés d'équipe de joueurs U7 uniquement,
- Niveau 2 : Plateaux composés d'équipes de joueurs U6/U7,
- Niveau 3 : Plateaux composés d'équipe de joueurs U7 uniquement.

Nous pourrions vous proposer cette pratique si l'ensemble des clubs se positionne dans ces différents niveaux afin de faire des poules géographiques d'un niveau cohérent.

Prochains Plateaux : Samedi 15 Mars à 10h00.

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

PREPARATION PHASE PRINTEMPS :

Par défaut les engagements de la phase AUTOMNE seront reconduits pour la phase PRINTEMPS.

Prochains Plateaux : Samedi 15 Mars 2025 à 13h30.

U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Les plateaux de la phase PRINTEMPS sont en ligne.

Attention des modifications ont été apportées par suite de la parution initiale. Les calendriers sont actualisés au 21/01/2025.

La journée initialement annoncée au 12/05/2025 est mise à jour au 12/04/2025 comme indiqué sur le calendrier général de la saison.

Les modifications portent sur les niveaux suivants :

AVENIR : Poules B Nord et B Sud.

PROMOTION : Poules A, B et C.





ESPOIRS : Poules D, E, F et G.

BOURGEONS : Poules A, B, D, E, H et I.

Prochains plateaux : Samedi 01 Février 2025 à 10h00.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

2ème Phase D1 à D6 :

Début le samedi 01/02/2025.

U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

D2 :

Poule A :

La rencontre de la journée 8 du 08/12/2024 est reportée au 26/01/2025 :
HOSTUN – AS ST MARCEL LES VALENCE.

Poule B :

La rencontre de la journée 9 du 15/12/2024 est reportée au 26/01/2025 :
US DROME PROVENCE – FC VALENCE.

BRASSAGES

RAPPEL :

A l'issue de la phase de BRASSAGES, les premiers et deuxièmes de chaque poule, seront versés au niveau U15 D3. Les équipes classées troisièmes et quatrièmes de chaque poule intégreront le niveau U15D4. Les autres équipes intégreront le niveau U15 D5.

Les calendriers des niveaux D3, D4 et D5 sont en ligne.

Situation du club Ent ASD FCCBG USP :

A l'issue de la première Phase de brassage et compte tenu des classements les clubs sont priés de noter les nouvelles numérotations des équipes de l'Ent ASD FCCBG USP :

U15 Brassage poule D : Ent ASD FCCBG USP 3 évoluera en U15D5





U15 Brassage poule E : Ent ASD FCCBG USP 2 évoluera en U15D3 et devient Ent ASD FCCBG USP 1 pour le championnat.

U15 Brassage poule K : Ent ASD FCCBG USP 1 évoluera en U15D5 et devient Ent ASD FCCBG USP 2 pour le championnat.

Modification du calendrier initial D3, D4, D5:

Compte tenu de la programmation des ¼ de finale de la Coupe Gilbert PESTRE le dimanche 05 Avril 2025, la journée n° 6 des compétitions D3, D4 et D5 initialement prévue au 05/04/2025 est anticipée au 30/03/2025.

COUPE Gilbert PESTRE :

Tour 1/16^e Finale (26/01/2025) :

Les rencontres sont en ligne.

Situation du club Ent ASD FCCBG USP :

L'équipe initialement engagée en Coupe Gilbert PESTRE sous l'appellation Ent ASD FCCBG USP 2 devenant l'équipe supérieure de la catégorie, et l'appellation ne pouvant être modifiée dans l'application de gestion des compétitions pour la compétition Coupe Gilbert PESTRE, cette équipe portera toujours le numéro 2 (bien qu'équipe supérieure) pour la Coupe Gilbert PESTRE, à compter du tour 1/16^e finale. En cas de qualification contre FOOT MONT PILAT pour le 1/32^e de la coupe Gilbert PESTRE, l'équipe Ent ASD FCCBG USP 1 deviendra l'équipe réserve pour cette compétition. L'équipe Ent ASD FCCBG USP 3 n'est plus en course pour la coupe Gilbert PESTRE.

U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

COUPE GAMBARDELLA : Félicitations au club AS SUD ARDEHE pour son parcours exceptionnel.

COUPE Ch VIVIER BOUDRIER :

Le tirage du 2^e Tour est en ligne. Les rencontres sont programmées le 25/01/2025 ou le 22/02/2025.

Rencontres reportées au 22/02/2025:

US MOURS 2 / CO CHATEAUNEUF DU RHONE 1,
AS CHAVANAY / FC ANNONAY.

Forfait : AS CHAVANAY 2.





D1 :

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024 :
US MOURS / AS SUD ARDECHE F 1,
en retard est programmée le 22/02/2025.

D2 :

Poule A :

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024 :
FOOT MONT PILAT 1 / GF HERMITAGE TOURNON 1
en retard est programmée le 22/02/2025.

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

U20D1 :

Journée 3 : La rencontre de la journée 4 du 28/09/2024, SC BOURG ST ANDEOL – ASF PIERRELATTE est reprogrammée le 05/04/2025.

Journée 7 : La rencontre de la journée 7 du 16/11/2024, AS CHAVANAY – AS SUD ARDECHE est programmée le 01/03/2025.

Coupe Georges ETIENNE :

Le tirage des 1/8^e de finales est en ligne.

Les rencontres sont programmées le Samedi 22 Février 2025.





COMMISSION DES NOUVELLES PRATIQUES

PROCÈS-VERBAL N°1

FUTSAL

Responsable : Claude BRESSON - 06 70 03 20 57.

Mail : commission.loisirs@drome-ardeche.fff.fr

La phase de championnat FUTSAL s'est déroulée les trois premiers week-ends de janvier 2025.

Le samedi 25 janvier 2025 se dérouleront les finales U17G et U18F à MOURS ST EUSEBE.

U18 Féminines

- Équipes qualifiées :
 - Joyeuse St Paul
 - AS St Marcelloise
 - RC Tain Tournon
 - US Bas Vivarais
- Convocation : 9h30
- Déroulement : Plateau de 10h à 12h.
 - Toutes les équipes se rencontrent.
 - Matches de 18 minutes.

U17 Garçons

- Équipes qualifiées :
 - AS Chavanay
 - US Davézieux
 - O.Valence
 - US Moursoise
 - US Pont la Roche
 - FC Eyrieux Embroye
- Convocation : 13h30
- Déroulement : Plateau de 14h à 18h
 - Toutes les équipes se rencontrent.
 - Matches de 13 minutes.

Vous trouverez ci-joint le programme des rencontres.

Finale régionale :

Le vainqueur de la catégorie U17G représentera le district Drôme-Ardèche lors de la finale régionale U18G à Coublevie (Isère) le 9 février.

Pour les autres catégories les finales se dérouleront le 22 février 2025 à BOURG DE PEAGE.





COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N° 21

PERMANENCE ARBITRALE DU WEEK END DES 25 ET 26 JANVIER 2025

BRUNEL Nicolas (06.70.31.54.43). Merci de contacter la personne de permanence à partir du samedi matin pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignateur.

EXAMEN LIGUE

La commission des arbitres félicite **QUINQUETON Theo**, **FREYDIER Loan**, **OBRINGER Elyne** pour leur réussite à l'examen pratique de jeune arbitre de ligue, et apporte son soutien à Thomas PHILBERT avant sa 4^{ème} observation.

PORT DES BIJOUX :

La CDA tient à rappeler à tous les officiels, que le PORT DES BIJOUX est strictement interdit, peu importe le niveau, la catégorie, dans les compétitions masculines et féminines.

Merci d'en prendre de nouveau note et de l'appliquer dès ce week-end du 25 et 26 janvier.

La CDA prendra les sanctions nécessaires si cela n'est pas respecté.

Comptant sur votre participation, car ne pas l'appliquer c'est mettre son/sa prochain(e) collègue en difficulté...

RECYCLAGE DES ARBITRES – D3

Le recyclage des D3 se déroulera le samedi 08 Février 2025. Rendez-vous à 8:00 (au stade des Combes à Guilhaud Granges) en tenue sportive (crampons et tenue adaptée aux conditions météorologiques). Ceux qui ont des drapeaux de touche merci de les prendre. Ainsi que vos sifflets et cartons.

Merci de prévoir le nécessaire de douche.

Nous irons ensuite en salle au District, pour différents modules de formation.

La formation se terminera à 13:00.





Liste des arbitres convoqués :

- BARBIER Jonathan
- BILLON Philippe
- BINAUD Laurent
- CHAABANE Medhi
- DA SILVA Patrice
- DOMINGOS DE FARIA Elder
- DUMAS Anthony
- DUPUIS Marc
- DUSSAUD Gérald
- EL HASSOUNI Brahim
- GARANCHON Giany
- GARNIER Vivien
- GONCALVES Daniel
- JARJAT Richard
- KAHLOULI Mohamed
- KEM Benoit
- KHUDEEDA LALO Mahir
- ORHAN Emre
- PIGNON Kévin
- POLIZZI Michaël
- REBOUL Jean Pierre
- REVOL Benjamin
- ROSSINI Stéphane
- SOUBAYA Mathieu
- VIELZEUF Stéphane
- WEBER Stéphane
- YANIK Nazmi

Votre présence est obligatoire. Si vous êtes en possession d'un Certificat Médical, merci de le transmettre dans les plus brefs délais à la CDA. Un CM dispensant de sport, vous permettra évidemment de ne pas pratiquer, mais votre présence à l'ensemble du recyclage est obligatoire. La CDA vous précisera votre situation au regard du CM fourni. En cas d'absence, merci d'adresser un mail à bprotoy@drome-ardeche.fff.fr et à arbitres@drome-ardeche.fff.fr en copie. De plus vous serez automatiquement convoqué au rattrapage (samedi 29 Mars 2025). En cas de non-justification d'absence, vous serez pénalisé de 10 points sur votre note « comportement ».





DYSFONCTIONNEMENT PORTAIL DES OFFICIELS

En raison de problèmes informatiques, **nous vous demandons de ne plus considérer l'application sur smartphone comme un moyen de communication officiel et de toujours vous référer au Portail Des Officiels sur ordinateur**, en vous déconnectant du Portail Des Officiels sur ordinateur en cliquant sur le carré en haut à droite sur l'ordinateur puis vous reconnecter avec vos codes à chaque consultation.

Les désignations sur le site internet du district : rubrique « Compétitions » restent visibles et valables.

En cas de doute, contactez la commission.

Tout arbitre disponible qui n'a pas de désignation lors d'une journée complète doit contacter la commission.

INFORMATION SENIORS D1 D2 ET ASSISTANT

La commission demande à tous les arbitres **seniors D1 et D2 et assistant district et ligue** de nous envoyer avant le 31 janvier 2025 leur RIB sur la boîte mail de la commission (arbitres@drome-ardeche.fff.fr)

DERNIER RATTRAPAGE DU TEST TAISA

La C.D.A. vous informe que le dernier rattrapage de la saison le samedi 01 Février 2025 à Guilhaud-Granges (Stade des Combes) Rendez-vous à 10h.

Seul les arbitres avec leur dossier médical validé seront aptes à courir.

- BENLABIED YONI JAD
- BILLON JULES JAD
- BOUSHABA JASMINE JAD
- CHAVANT TITOUAN JAD
- DE CILLIA BRAYAN JAD
- FELIX TOM JAD
- COUTUREAU VALERE JAD
- GIRY MAELY JAD
- MARMI AIMEN JAD
- POLATOGLU TALIP JAD
- VIOUGEAS VINCENT D2
- DUSSAUD GERALD D3
- BAGHOUGHI AZIZ AA
- BEATTIE ELLIOT AA
- CHABBAT MAURICE AA
- LOMBARD LOIC AA
- MONTROT MICHAEL AA
- PEGUET CHLOÉ AA
- PERDRIOLE RAPHAEL AA
- ROUBI FRÉDÉRIC AA
- AMEUR ZOUHAIER D4
- AMROUNE SAMIR D4
- BARBOSA LAURENT D4
- BORNIER INGRID D4
- EL METTALSSI HAMEZA D4
- GHARIBIAN STÉPHANE D4
- GODET CÉDRIC D4
- HARDI OTHMAN D4
- HERMANN MAGALIE D4
- VALENCONY ANDRÉ D4
- VERRECHIA LAURENT D4
- WADJIB IMRANE D4



FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE ADULTES & JEUNES

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe de la prochaine formation FIA de la saison sportive 2024-2025.

Dernière FIA jeune de cette saison :

- **Lundi 24 au Jeudi 27 février 2025 à CHATUZANGE LE GOUBET**
- **Samedi 01 Mars 2025 9h à 12h30**

Candidats jeunes uniquement : formation en internat sur 4 jours

A ce jour, les inscriptions sont ouvertes et sont limitées à 30.

Vous trouverez ci-dessous le lien pour effectuer l'inscription de vos futurs candidats à l'arbitrage :

Devenir Arbitre ! Le calendrier des formations initiales arbitres – Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football (fff.fr)

Pour tous renseignements complémentaires :

Inscriptions : service formation de la LAURA : 04 72 15 30 21 – formations@laurafoot.fff.fr

Formation (déroulement, contenu...) : Baptiste PROTOY – CTDA : 06 15 60 01 54 – bprotoy@drome-ardeche.fff.fr

CALENDRIER PROVISIONNEL TECHNIQUE SAISON 2024/2025

JANVIER

Samedi 25 et Vendredi 31: FIA Adultes – DDAF – 8h à 18h

FÉVRIER

Samedi 01 : FIA Adultes – DDAF – 8h à 18h

Samedi 01 : Rattrapage Tests Physiques (Lieu à définir) – 10h à 11h

: FIA Jeunes & Adultes – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) –

Samedi 08 : Recyclage D3 – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) (Stade à définir) – 8h à 13h

Samedi 15 : Recyclage JAD – à définir (secteur nord) – 8h à 13h

Lundi 24 au Jeudi 27 : FIA Jeunes & Adultes – CHATUZANGE LES GOUBET – 8h à 18h (Adultes) / Internat Jeunes





MARS

Samedi 01 : FIA Jeunes & Adultes – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) – 9h00 à 12h30

Samedi 15 : Recyclage D4 – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) (Stade à définir) – 8h à 13h

Samedi 29 : Rattrapage Recyclage – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) (Stade à définir) – 8h à 13h

MAI

Vendredi 23 : FIA Jeunes & Adultes – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) – Séance n° 8 – 19h à 23h

COURRIERS DES ARBITRES

- **GRADEK Noah** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **BILLION Philippe** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **DUMAS COSTET Hugo** : Courriel transmis commission compétente.
- **BOUAFFARD Corentin** : Courriel lu et noté.

Président CDA
Nicolas BRUNEL